

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE PRESTATIONS ONE SARL »

Siège Abidjan Cocody Deux-Plateaux versant 2, Lot
1174, Ilot 99

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Fév 2024, et enregistrés à ABOBO le 01 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE PRESTATIONS ONE SARL »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE :

- Prestations de service ; Conseils Financier ;
Aménagement et Décoration ; BTP, Construction ;
Communication d'entreprise ; Hygiène, qualité et sécurité
industrielle ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée, et généralement, toute
opérations financières, commerciales, industrielles,
mobilières et immobilière, se rapportant directement ou
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'
extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Deux-Plateaux versant 2, Lot
1174, Ilot 99

Dirigeant(s) Mlle SANOGO ADJARATOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02926 du 27/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17041/GTCA/RC/2024 du 27/03/2024

